L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 28 SEPTEMBRE 1878. 52me Année

DUFOUR & LIMET,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI 28 SEPTEMBRE 1878.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR

Par Placide J. Spear, au No 235 de la rue du Camp—Ameublement de ladite maison.

Une intervention prématurée.

Nous avons rapporté l'affaire de Natchitoches d'après des dépêches qui ont représenté les nègres comme ayant été les agresseurs et qui n'ont pas été contredites. Seulement on ne sait pas positivement si l'un des agitateurs a été tué dans l'échauffourée ou si elle s'est terminée par l'expulsion de deux meneurs ou plutôt de deux perturbateurs auxquels on aurait fait grâce s'ils s'engageaient à ne plus reparaître dans la paroisse, engagement qu'ils auraient pris volontiers pour échapper à des poursuites ultérieures. Qu'y a-t-il de condamnable en cela ? Rien, absolument rien. Une convention démocratique s'était réunie d'après une convocation annoncée longtemps d'avance. Pourquoi les nègres ont-ils pris le même jour pour la réunion républicaine, quandils auraient pu la faire aussi bien 24 heures avant ou après ? Tous les partis savent éviter les collisions en respectant mutuellement soit leurs lieux de réunion, soit leurs dates de convocation, et quand il y a infraction à cette règle d'ordre public, c'est qu'il y a parmi eux des intentions criminelles de trouble. La règle est que le premier convoqué puisse se réunir librement et pacifiquement sans crainte d'intervention extérieure ou étrangère.

Dans l'affaire de Natchitoches, il n'en a pas été ainsi, et l'ordre a été perverti ; mais perverti par qui ? Par une assemblée de nègres ameutés souterrainement par deux agitateurs, qui se méprenant sur la situation de leur parti, avaient horriblement mal calculé leurs chances. En premier lieu, ils n'étaient pas assez forts ; en second lieu ils n'avaient pas de raison légitime. De quoi pouvaient-ils se plaindre en effet ? La loi avait-elle été violée à leur égard ? Leurs droits étaient-ils niés ou attaqués ? Pas le moins du monde. Les livres d'enregistrement étaient ouverts pour eux, comme pour les autres, comme pour tous ceux qui, étant citoyens, ont le droit de se faire inscrire sur la liste des votants. Sous le rapport du travail et du salaire, les nègres de la paroisse de Natchitoches sont-ils moins loyalement traités que ceux des autres paroisses ? Ne peuvent-ils pas y être fermiers, grangers ou simples journaliers à leur guise et sans qu'aucune autorité y fasse la moindre objection ou y mette le moindre empêchement ? Blunt et Breda en amentant les nègres contre la convention démocratique manquaient donc de griefs raisonnables et leur mouvement doit être réprouvé et condamné par les hommes graves de tous les partis.

En outre ils manquaient de but, car ce but que pouvait-il être ? Nous avons beau le chercher, nous ne pouvons le trouver. Il n'y a plus aujourd'hui de Grant ni de Sheridan. Ces deux grands hommes existent certainement. L'un visite les potentats de l'Ancien monde, et l'autre occupe de stratégie indienne dans les déserts de l'Ouest ; mais ni l'un ni l'autre ne rêvent de restauration radicale en Louisiane ni dans aucun autre Etat du Sud, et M. Hayes, que tient en respect et en terreur le comité d'enquête qui va reprendre ses travaux à Washington, n'y pense pas plus qu'eux. Toute l'ambition du président Hayes est d'achever pacifiquement son terme au bout duquel il ne demandera certainement rien de plus, s'estimant fort heureux, et trop heureux même, d'avoir pu exercer la présidence des Etats-Unis au moyen d'un titre frauduleux et toléré avec une répugnance universelle.

Blunt et Breda manquaient donc tout à la fois de raison et de but. Il n'est pas étonnant qu'ils aient manqué de force en d'après, à moins de leur chercher des amis parmi les membres d'un sous-comité républicain qui a cru devoir se rendre auprès du Gouv. Nicholls pour appeler son attention sur l'affaire de Natchitoches et pour l'engager à faire restituer à Blunt ou à Breda le droit de rentrer dans la paroisse, si tant est qu'ils vivent encore, le comité étant dans une grande incertitude à ce sujet. Le collecteur de la Douane, Smith, était à la tête du comité visiteur, mais il était visible que s'il est pu se dispenser de coopérer dans cette démarche, il en eut été bien aise, car il a laissé prendre la parole à M. J. C. Brown, l'ex-surintendant de l'Education Publique, et c'est M. Brown qui a la requête du sous-comité.

Cette requête parle de violences et d'actes d'intimidation dans plusieurs paroisses (qui jouissent cependant d'une paix profonde), et demande quelles mesures le Gouverneur se propose de prendre pour faire enquête et réparer les torts commis envers les républicains. Le comité demande encore quelle assurance le chef de l'Exécutif peut donner que la loi sera fidèlement exécutée pour la protection des citoyens républicains, suivant les résolutions de la Législature du 17 avril 1877, afin qu'ils puissent se rassembler et exprimer pacifiquement leurs opinions politiques, organiser leurs clubs et leurs conventions et exercer, avec sûreté et liberté, un droit de suffrage qui leur a été donné par la constitution et qui leur a été garanti par les plus solennels engagements de l'Etat.

Le Gouverneur leur a répondu qu'il n'avait reçu aucun rapport officiel sur l'affaire de Natchitoches ; qu'il n'était pas plus instruit, mais qu'il était aussi bien instruit qu'eux, sur cette affaire, et qu'il ne pouvait, par le silence, permettre la circulation d'une impression fausse, à savoir que les imputations contenues dans la communication étaient admises comme un exposé correct de la situation.

Le Gouverneur a dit qu'après avoir lu le rapport des journaux il avait adressé une dépêche au juge Pierson qui malheureusement se trouvait absent, et qu'il n'avait pas pu se rendre en personne sur le théâtre des troubles parce que les quarantaines ne le lui permettaient pas. Il a ajouté que ce qui était arrivé à Natchitoches s'était passé de temps à autre dans tous les Etats du Sud ; quelquefois les blancs étaient les agresseurs, et quelquefois les gens de couleur, comme on l'a vu dans la paroisse St-Charles tout récemment ; que dans cette dernière affaire, les républicains avaient manqué de jugement en choisissant pour leur réunion le jour même où ils savaient que devait se réunir la convention démocratique ; que le comité ne doit pas ignorer d'ailleurs que le pouvoir de l'Exécutif est limité ; qu'il n'a pas de surintendant général de police sur les paroisses, et que cela concerne les autres officiers de l'Etat, obligés de poursuivre ceux qui violent les lois. Quant au droit de suffrage, le Gouverneur a dit qu'il appartient à tous les citoyens et qu'il ne permettra pas, autant du moins que cela dépendra de lui, qu'il y soit porté atteinte.

La réponse du Gouverneur est complète, ample, honnête, et nous ne voyons pas ce qu'on pourrait y ajouter. Les accusations d'intimidation sont des vieilleries politiques auxquelles on ne croit plus. Le parti démocratique n'a pas souffrir sous le régime actuel, et rien ne joignait la fraude à ce moyen, mais le parti démocrate n'en a pas besoin et il aurait d'autant plus de tort à exercer une influence extra-légale qu'il pourrait y perdre le vote des affranchis qui viennent à lui de tous côtés par raison, par conviction, sans qu'il soit nécessaire de faire de l'excitation, de l'intimidation ou de la violence.

Dans cette démarche du sous-comité du comité central républicain d'Etat nous ne devons voir que l'envie de quelques hommes de se produire encore une fois devant le public avant de disparaître complètement d'un théâtre où ils ne se sont signalés que par des méfaits au grand détriment des intérêts les plus vitaux de l'Etat. Nous leur conseillons de se taire et de se soumettre comme tous les autres citoyens à l'autorité du gouvernement démocrate restauré, et de joindre philosophiquement leurs efforts aux nôtres pour faire triompher les bons et honnêtes candidats, les candidats vraiment amis du peuple. C'est le meilleur conseil que nous puissions leur donner. C'est aussi le conseil que nous donnons aux mécontents de tous les partis.

EXPLOITATION DES CHEMINS DE FER DE VILLE.—On sait que les privilèges de la compagnie des chemins de fer de ville expirent en 1880, et que la prolongation de la charte de cette compagnie est une grande affaire, sur laquelle on a toujours compté pour aider la ville à sortir de ses embarras financiers. Nous recevons à ce sujet une lettre qui nous dénonce les administrateurs comme voulant brusquer cette affaire et conclure un arrangement qui ne doit avoir lieu que dans un an au moins. Ne pouvant les croire capables de s'occuper clandestinement d'une négociation aussi capitale et qui regarde leurs successeurs, nous mettons de côté la dénonciation qui nous a été adressée, sans y attacher plus d'importance que de raison jusqu'à nouvel ordre.

LES SECOURS.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

On nous écrit de Paris, 12 septembre, qu'à cette date il était fortement question, à Bourges, ainsi que dans les principaux centres commerciaux et industriels, de l'ouverture d'une souscription publique, afin de venir en aide aux malheureuses populations du Sud, éprouvées par la fièvre jaune. " Cette souscription est généralement considérée, non pas seulement comme l'accomplissement d'un devoir de solidarité humaine à l'égard d'une nation amie, mais encore comme une obligation de notre patriotisme, les Américains du Sud ayant, notamment dans la période de nos malheurs de 1870-71, témoigné par leurs offrandes de leurs vives sympathies envers la France. D'après l'avis exprimé par le plus grand nombre, il faudrait que l'initiative de cette souscription fût prise par le commerce, et qu'elle tardât d'autant moins, qu'il va s'en ouvrir en Angleterre."

LES FÊTES FRANCAISES.

La fête donnée par le Comité français au Lyric Hall de South Fifth avanue, n. 21, a obtenu le plus grand succès parmi la population française de notre ville.

La tombola-concert dont le *Messager* avait été le premier à suggérer l'idée, a réussi au delà de toutes les espérances.

Malgré la crise sévère que traversent toutes les industries, nos compatriotes ont fait des efforts relativement considérables pour grossir le chiffre de l'offrande des français de New-York, aux victimes de la fièvre jaune dans le Sud.

Tout le monde avait donné un lot, quelques-uns d'une valeur importante, ou pris un billet. Le nombre de ceux-là notamment, qui avait été d'abord fixé à à 1,000, a dû être porté à près de 1,100. Ce sont les malades et les malheureux qui y gagneront.

Le tirage de la tombola a été des plus gais. Puis est venu le concert caractéristique annoncé pour 8 heures. Mme et M. Chollet ont déployé toutes les joyeusetés de leur répertoire si original, aux applaudissements de la foule qui se pressait dans la salle trop petite et débordait dans les corridors.

Puis on a entendu quelques autres artistes aimés de la colonie française, MM. Juignet et Henriot dont chaque chansonnette ou poésie a été l'occasion de brillantes ovations.

L'imprévu s'est mêlé de la partie, et différentes personnes de bonne volonté ont apporté le tribut d'une voix fraîche ou d'une chanson gaiement débitée.

Citons notamment Mlle Huchet qui a été vigoureusement applaudie pour ses romances.

A minuit, la réunion s'est séparée à regret, emportant le meilleur souvenir de cette fête, dans laquelle la gaîté, le bon ordre et la plus franche cordialité n'ont cessé de régner. Il ne reste qu'un mot à dire pour caractériser cette soirée : le but a été atteint. Le président, le comité, les artistes, les assistants, tout le monde a fait son devoir, tout le monde a été français.

Une quête faite dans la soirée a augmenté de $14 le produit de la vente des billets.

Nous publierons le chiffre total aussitôt qu'il aura été relevé par le secrétaire du comité.

On nous prie de faire connaître aux porteurs de billets gagnants que les lots seront délivrés chez M. Castel, 21 South Fifth avenue, jusqu'à jeudi soir.

(*Messager.*)

Les fêtes succèdent aux fêtes dans la société française, et c'est encore le motif de la charité qui réunit nos compatriotes.

Nous voulons parler de la grande fête donnée hier à Lion Park, sous les auspices de la Société française de bienfaisance. Un temps magnifique favorisait la réunion. Aussi la foule s'est-elle été compacte dans le jardin et surtout autour des principaux jeux, qui ont eu un succès extraordinaire. Les jeux destructeurs eux-mêmes étaient fort beaux, et ont été disputés avec une ardeur cordiale et au milieu des applaudissements et des rires suscités par mille incidents comiques.

Les différents morceaux exécutés par les sociétés chorales et par l'orchestre ont soulevé des applaudissements mérités.

Non moins vif a été le succès du discours éloquent prononcé par M. Coudert, président de cette fête, qu'il a organisée.

Les pensées élevées, les phrases émues qu'il a trouvées pour inviter les Français de la colonie à la concorde, à la charité, ont fait une impression profonde et d'ailleurs, il fait le remarquer, M. Coudert prêchait-là des convertis. Les applaudissements unanimes lui ont prouvé qu'il avait rendu la pensée secrète de tous.

La soirée s'est terminée par un grand bal, qui a été la partie la plus brillante de la fête. De celle-ci on ne peut dire qu'une chose, c'est qu'elle a été une belle et bonne œuvre.

Messager Franco-Américain.

Nous lisons dans le *Journal du Havre* du 11 septembre :

Il y a trois jours, M. Limpt, rédacteur en chef de l'*Abeille* de la Nlle-Orléans, qui s'est embarqué à bord du *Canada*, nous priait de rappeler ce qu'en 1871, la colonie française des Etats-Unis et spécialement les Etats du Sud, a fait pour la France, alors si éprouvée.

Le Nlle-Orléans seule nous envoyait 400,000 fr. En 1875, la même ville versait au comité Alsacien-Lorrain 123,000 fr. pour la libération du territoire ; enfin, plus tard, 42,000 fr pour les inondés du Midi.

Il convient à la France de répondre à la générosité de ses amis et de ses enfants d'outre-mer, par une générosité égale d'elle.

Nous sommes bien sûr que, à Paris et dans les grandes villes, des souscriptions vont s'ouvrir. Le Havre ne saurait rester en arrière ; le Havre doit montrer sa pitié, au contraire, comme il l'a brillamment faite pour les victimes de cette sorte.

La ville a voté un secours lors de l'incendie de Chicago ; il nous semble que, cette fois, il importe que notre Adjoint municipal et notre chambre de commerce donnent quelque chose à vite. Pour demander l'élan dans le public, il importe qu'un comité se forme, composé de mi-partie d'Alsaciens et de Français, pour faire appel à la générosité de notre population, et ce ne sera pas en vain.

Nous attendons, nous sollicitons la formation de ce comité, pour ouvrir une souscription ; nous comptons que ce sera fait d'ici à quelques heures, et nous lui promettons, pour l'œuvre qu'il patronnera, le concours le plus actif et le plus ardent. Mais qu'on agisse vite.

DEMANDE DE SECOURS.

La fièvre jaune a décidement fait irruption à la Baie St. Louis. MM. Clapp Brothers & Co., facteurs de coton et marchands commissionnaires, rue de l'Union 50, nous ont communiqué la lettre suivante qu'ils ont reçue hier soir de la Baie St. Louis :

EMORY CLAPP,
JNO. J. GINSERE,
A. G. OBER,
JOHN CLIFTON.

La fièvre augmente ; envoyez les secours que demande le Dr Latham. Ils font grand besoin. La Société Howard s'organisera ce soir. Adressez les secours à J. W. Putnam, président de l'association de secours.

JNO. A. LAFAYE.

Baie St. Louis, 27 septembre 2:30 P.M.

Accusée de réception et remerciements

Quartier Général du Régiment d'Artillerie d'Orléans, Garde nationale de la Louisiane. Nlle Orléans, 27 septembre 1870.

A M. Thos Layton, trésorier de l'Association Catholique de secours pour les victimes de la fièvre jaune.

Cher monsieur—Nous avons l'honneur d'accuser réception de la libérale donation de cinquante piastres, faite par votre intermédiaire, pour le soulagement des malades dans notre organisation militaire. Nous apprécions avec reconnaissance la promptitude avec laquelle vous avez répondu à notre appel, en ce moment d'épreuve et d'affliction. L'esprit de générosité chrétienne qui prête assistance à ceux qui sont frappés par le fléau leur apporte l'espoir et la consolation.

Au nom de tout notre régiment nous vous prions de présenter à l'Association catholique nos vifs remerciements pour cette marque de bienveillance et de sympathie. Puisse Dieu, dans son éternelle sagesse, répandre sur vous les bénédictions que vous avez méritées noblement dans le champ du devoir et de la charité.

Nous restons, très sincèrement, vôtre,

A. BACHEMIN,
Major, commandant le Régiment d'artillerie d'Orléans.

ERNEST MARCHAND, Lieut.-Adjt.
ADOLPHE CALONGNE, Adjt par intérim.

SOCIETE DE ST-GEORGE.

Nlle-Orléans, Lne., 27 septembre 1878.

Aux Editeurs de l'Abeille :

La Société de St-George exprime ses sincères remerciements pour les donations suivantes reçues aujourd'hui, qui mettront la Société à même de continuer ses opérations quelques jours de plus :

D'un jeune dame du 3me district	$ 2 00
De R. Shawcross, Esq., Angleterre, par l'entremise de James A. Lafitte, Esq.	20 00
D'un ami de St-George	5 00
De la Société de St-George, Londres, Canada	170 00
De W. H. Stuart, Esq., agissant comme consul anglais à Boston, seconde donation de $100	100 00
De Thos. Layton, Esq., trésorier de l'Association Catholique de Secours	250 00
Total	$547 00

WM. D. RICKERBY, Trésorier.

Depuis l'inauguration de la société de St-George, le 30 août 1878, 6665 individus ont été secourus. Les recettes ont été faibles et ne se sont élevées jusqu'ici qu'à $5000.

La société de St-George nous écrit que l'avis publié par l'Association Howard qu'elle n'avait plus besoin d'assistance a coupé court aux contributions pour la société de St-George. Heureusement, elle a reçu de M. Thos Layton, trésorier de l'association catholique de secours, une donation de $250 qui lui permettra d'attendre la reprise des souscriptions. La société de St-George a adressé, par l'intermédiaire de M. Layton, à l'association catholique une lettre particulière pour la remercier cordialement de sa munificence.

ASSOCIATION HOWARD.

La Société a reçu les sommes suivantes :

M. E. Church, Rusk, Texas, de Ball Hutchings & Co., Galveston, Texas, par l'entremise du Louisiana Manufg Bank	$30 00
Troisième envoi des citoyens de Springfield, Mass., par l'entremise de A. F. Folsom, Esq., trésorier de ville	1000 00
L. A. Machen & Bro., Goliad, Texas, par l'entremise de H. Dumont & Co.	10 00

S. B. NEWMAN, Trésorier.

Nlle-Orléans, 27 sept. 1878.

☞ La Société de St-Vincent de Paul reconnaît avoir reçu de l'Association Catholique de Secours la somme de $3500, et remercie les membres de la dite Association de la confiance qu'elle a bien voulu lui témoigner en cette occasion.

DR. E. DOUMENIGE,
Président.

☞ Le soussigné reconnaît avoir reçu de l'Association Catholique de Secours la somme de $50 au profit du "Vieux-Vincent Home", rue Blanville No. 371, et au nom des orphelins de cette Institution offre ses remercîments au Comité Central de l'Association.

REV. A. MAHINÉ,
Directeur.

Depuis que la fièvre jaune sévit si cruellement à la Nouvelle-Orléans, nous recevons tous les jours des nombreuses lettres, par lesquelles on nous soumet divers moyens de conjurer le terrible fléau:

Voici notamment une idée, dont nous ne nous permettrons pas d'apprécier la valeur, mais que nous croyons devoir faire connaître, afin que les médecins, les hommes de science, étudient ce qu'elle contient de pratique et d'utile :

Une ville est infectée par la fièvre jaune ou le choléra; le fléau est si terrible que la science est impuissante. Ne peut on pas essayer quelque chose de nouveau ? Par exemple, une ventilation énergique, un prodigieux mouvement de l'immense atmosphère, à deux ou trois cents mètres au-dessus de la ville.

Comment obtenir cet ébranlement qui peut déterminer une violente commotion atmosphérique ?

En élevant une douzaine de ballons captifs, tous reliés au sol par un conducteur électrique au moyen duquel, "au signal convenu," on fera partir l'amorce électrique contenue dans chaque ballon, dont le mélange d'hydrogène et d'air aura été préparé dans les proportions du mélange explosif; supposons chaque ballon de dix mille mètres cubes.

Puisqu'on ne l'a pas encore tenté, on ne peut se rendre compte, *à priori*, de l'effet d'une semblable explosion. Supposons dix à douze ballons éclatant ensemble, il se produira forcément une révolution atmosphérique, une "tourmente" pendant laquelle tous les miasmes, tous les atômes pestilentiels—si bien décrits par l'illustre M. Pasteur—succomberont probablement; enfin, il arriverait....où qu'il faudrait voir.

Conclusion : pourquoi ne télégraphierait-on pas ce moyen aux villes atteintes par cet épouvantable vomito-nègre ?

Obtenir des grands centres, Londres, Paris, Lyon, etc., la construction immédiate de dix à douze ballons, et les envoyer là-bas, où l'on meurt par quarante-vingts à dent personnes par jour, ne serait-ce pas œuvre d'humanité ?

Quant à l'opération électrique, l'Amérique compte aujourd'hui des électriciens pratiques de premier ordre.

Bien que le moyen nous paraisse des plus énergiques, l'accroissement de la terrible épidémie n'exige-t-il pas que tout ce qu'il est possible de faire pour l'arrêter soit entrepris ?

Bulletin météorologique.

Samedi, 27 sept, 2 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:			
Augusta, Ga	73	Memphis, Tenn	75
Corsicana, Tex	76	Mobile, Ala	86
Quincy, Ill	70	Montgomery, Ala	87
Chenkanah, O	68	Nashville, Tenn	75
Davenport, Iowa	68	New Orleans, La	86
Dubuque, Iowa	63	Pensacola, Fla	86
Galveston, Texas	83	Pickens, Miss	86
Indianola	83	Savannah, Ga	78
Leavenworth, Kas	68	Shreveport, La	77
Key West, Fla	82	St Louis, Mo	68
LaCrosse, Wis	68	St Paul, Minn	63
Leavenworth, Kas	67	Vicksburg, Miss	83
Louisville, Ky	67	Wauhatan, O	67

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (pouces) les plus bas.

Augusta	4.00	Nashville, Tenn	0.04
Cairo, Ill	15.01	New Orleans	12.07
Chattanooga, Tenn	0.00	Pittsburg, Pa	1.00
Davenport, I.	1.00	Pittsburgh, Pa	1.02
Keokuk, Iowa	1.00	Shreveport, La	6.00
La Crosse, Wis	0.00	St Louis, Mo	0.00
Leavenworth, K	7.00	St Paul, Minn	1.00
Louisville, Ky	4.01	Vicksburg, Miss	
Nashville, Tenn	1.00	Yankton	1.11

*An-dessous du niveau des basses eaux de 1874.

F. U. SIMONS
Sergent Signal Service, U. S. A.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Température du 27 Septembre 1878.

Thermomètre de C. DUHAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade
6 h. du matin	76	24
Midi	84	29
3 P. M.	86	30
6 P. M.	82	21

La Fièvre Jaune.

SALLE DU BUREAU DE SANTÉ, Nlle-Orléans, 27 septembre 1878.

Rapport officiel :

Décès d'hier, midi, à aujourd'hui, midi	51
Nouveaux cas	122
Total des cas jusqu'à cette date	8,462
Total des décès jusqu'à cette date	2,708

SAMUEL CHOPPIN, D. M.,
Président du bureau de santé.
B. F. TAYLOR Secrétaire.

Noms des personnes mortes de la fièvre jaune, de jeudi, midi, à vendredi, midi :

Charles Freemore, 4 ans et 5 mois, Nlle-Orléans, 220 rue Rampart, côté nord.

Paul Belanier, 28 ans, France, 631 rue St-Charles.

Benjamin Goldsmith, 17 ans, Nlle-Orléans, 286 rue Philip.

M. Rosenbaum, 35 ans, Autriche, 317 rue Rempart, côté sud.

Lewis Edler, 6 ans et 8 mois, Nlle-Orléans, rue Jersey, entre Bordeaux et Lyon.

Robert Hamilton, 29 ans, Ohio, rue Marengo, près Collége.

Sherman Walker, 27 ans, Nlle Orléans coin Constance et Fourchier.

Mollie Lee, 22 ans, Car. du Nord, 159 rue Philip.

Diedrick Hackert, 5 ans, Nlle Orléans, 463 rue Conti.

H. D. Adams, 9 ans, Nlle Orléans, 117 rue Race.

Mme Jean Dominique, 56 ans, France, Métairie Ridge.

Mary H. Daly, 2 ans et 3 mois, Nlle Orléans.

Angelo Delarno, 22 ans, Italie, Carrollton.

Margaret Burnes, 3 ans et 10 mois, Nlle Orléans, coin Clara et Gravier.

Sœur Felicity O'Malley, 24 ans, Wisconsin, Hôtel-Dieu.

Agnes Bailey, couleur, 21 ans, Louisiane, Tunisburg, Alger.

Antonio Gaglino, 24 ans, Italie, 123½ rue Perdido.

Elizabeth Kain, 2 ans et 11 mois, Nlle Orléans, 409 rue Liberté, côté sud.

Richard J. Blake, 2 ans et 10 mois, Nlle-Orléans, 39 rue Port.

Hilda Cataluna, 27 ans, Italie, 65 rue St Philippe.

Solomon W. Oppenheimer, 14 ans, Allemagne, rue Victoire, près Esplanade.

Joseph Weathers, 2 ans et 2 mois, Nlle-Orléans, 69 rue St-André.

Louise Hugg, 4 ans, Nlle-Orléans, rue Conti, près Galvez.

Charles H. Lars, 4 ans et 11 mois, Nlle-Orléans, 135 rue Washington.

Marie Dutrey, 4 ans, Nlle-Orléans, 288 rue Melpomène.

Geo. Dicket, 5 ans, Louisiane, Alger.

Eugène O'Neahill, 4 ans et 2 mois, Louisiane, Alger.

George Adam, 5 ans, Louisiane, Alger.

Martha Dubret, 4 ans et 3 mois, Nlle-Orléans, rue Delaronde, près Delery.

Bernard Meyers, 30 ans, Allemagne, coin Poydras et St-Charles.

Florance E. Stevens, 4 ans et 10 mois, Nlle-Orléans, 152 rue Carondelet.

N. F. Beckmann, 2 ans et 1 mois, Nlle-Orléans, 715 rue Carondelet.

Philip Cornelius, 33 ans, Allemagne, coin Howard et Seconde.

Peter Scheimser, 18 ans, Allemagne, coin Fulton et Philip.

Marie Bonnecarrère, 23 ans, France, 280 rue Dauphine.

Gustave Utard, 29 ans, France, Hôtel-Dieu.

Belle Reamer, 10 ans et 10 mois, Louisiane, 1512 rue Tchoupitoulas.

Henry Valcon, c., 8 ans, coin Euphrosine et Claiborne.

George Mayer, 38 ans, Texas, 140 rue Dauphine.

Louise Robienne, 33 ans, Allemagne, rue Tchoupitoulas, près Belle Bastile.

Charles White, 4 ans, Nlle-Orléans, 25 rue Désiré.

Edward Burns, 1 an et 2 mois, Nlle-Orléans, 42 rue Calliope.

Philip Chiapella, 6 ans, Italie, 16 rue Quartier.

James S. De Fovert, Nlle-Orléans, 158 Nouveau Bassin.

Hannah Ford, 19 ans, Irlande, 98 rue Bolivar.

Sebastien Lochert, 22 1/2 ans, Alsace, coin Première et Constance.

Anthony Gramman, Jr., 1 an, Nlle-Orléans, 262 1/2 rue Melpomène.

Rachel E. Tilden, 1 an et 9 mois, Nlle-Orléans, 366 rue Howard.

Morts à l'Hôpital de Charité :

Francis B. Edwards, 30 ans.
Wm. Les, 35 ans.
Edward Kennedy, 48 ans.

Hôpital de charité.—Nouveaux cas de fièvre jaune à l'hôpital de charité ;

Henry Schiller, 46 ans, journalier, Suisse; sans sale, venant du haut de la côte; une demi journée en ville; célibataire; malade deux jours.

Frank H. Evans, 22 ans; journalier; ville; rue Magasins, près Marengo; célibataire; malade trois jours.

Timothy Harkney, 32 ans, journalier; Irlande; rue Perdide, près Magnolia; venant de Cincinnati; un an en ville; célibataire; malade une semaine.

Daniel Riley, 37 ans, journalier; Irlande; 12 rue Girod; venant du haut de la côte, deux ans en ville; malade deux jours.

Renvoyés guéris.

Joseph Mattiust, 23 ans.
Ada Brown, 18 ans.
Louis Delberbe, 39 ans.
Catharine Brady, 39 ans.
John P. Capps, 22 ans.
John Eggenspieler, 40 ans.

Paragraphes.—Ont été désignés membres de la police de la ville : premier precinct, Dani. Donovan, M. G. Leeney, Wm. A. Keon, John G. Ross, Louis Icks, J. V. Mitchell, Andrew Reeves, M. J. Savage, M. A. H. Porter, W. J. Grady; deuxième precinct, M. Farrel, Jas. Waldron, J. Sullivan, P. Usner; troisième precinct, J. L. Pradat, B. Leggett, E. Roy, J. G. Gonzales, W. H. Jones, S. Fortier, A. C. Bauweiler; quatrième precinct, V. Perrett, E. Beauregard; cinquième precinct, F. Coleman, W. Walsh, W. Cretty, R. B. Riddell, Jesse Williams, Wm. Butz; sixième precinct, Walter Heffron, Thomas Eagan, C. T. Estlin, J. W. Bradley, D. Seeland; septième precinct, A. J. Pique, Wm. Perrien, J. F. Elfert; huitième precinct, C. Vogt, Pat Keenan; harbor precinct, C. T. Clancey, E. McCabe, Ed. Howard.—T. Dorsey corporal; Dave Hennessey, aide du chef.

—Le club Pickwick a rempli trois mille cinq cents prescriptions.

—Le comité qui siégeait à la douane a distribué 39,000 rations, dont 40,000 fournies par le gouvernement.

—Même des vaches mortes! Il y en avait une au coin des rues Esplanade et Mystère.

—Une certaine classe de citoyens sera-t-elle donc toujours exclue des fonctions publiques ?

—Les bureaux de l'American District Telegraph ont été transférés au No 47 de la rue du Camp, les opérations exigeant un local plus vaste.

—Pas de nouveau certificat d'inscription, pas de droit de vote à la prochaine élection.

—Si l'on est intéressé, directement ou indirectement, dans un monopole ou dans des bons quotidiens, si l'on fait de la politique un métier, on ne peut appartenir à l'Union des artistes, des musiciens et des travailleurs. C'est l'article premier de la constitution de la société qui le dit ainsi.

—Les prédoncs disent aux docteurs : vous n'éprouverez pas de remède aux beaux.

—Les démagogies semée comprennent que tout que le peut gêne aux [illegible] dans les manœuvres [illegible] et pour [illegible], les ressources dont ceux-ci peuvent disposer grâce aux bons d'alliés vivant indépendants à la pénurie d'un certain plan de campagne, mais encore dans un manque de prudence et de fermeté, dans un retour à de pernicieuses habitudes, dans les mauvais chefs qui pourront être faits.

—Pas de guerre, et, nécessairement, pas de séance du Bureau des Commissaires de Police hier soir.

—Plusieurs centaines de piastres ont été mises à la disposition du comité italien de secours, par les représentants des différentes sociétés italiennes de bienfaisance de la Nlle-Orléans.

—Le bateau à vapeur Pargoud ne peut s'arrêter, de par la quarantaine, ni dans les paroisses Madison et Carroll, en Louisiane, ni dans les comtés Issequana et Washington, dans le Mississippi, ni dans le comté Chicot, dans l'Arkansas, pour y prendre du coton.

—Le gouverneur a reçu, de M. F. Duguê, domicilié à Paris, plusieurs brochures et gravures qui ont trait à un projet d'une très haute importance pour nous : il s'agit de rien moins que de l'établissement d'une colonie sur les terres comprises entre le fleuve et le lac Cataquatche, paroisse Terrebonne ; de l'amélioration de ces terres ; de la construction d'un tunnel sous le Mississippi, pour faciliter le trafic ; de la construction de canaux et de lignes de chemins de fer.

—M. J. G. Sumner, commis en chef du percepteur du revenu intérieur des Etats Unis, est atteint du fléau.

—La bâtisse destinée à l'école publique McDonogh No 10 et située au coin des rues Ouraga et Mira, a été acceptée, par le maire; les clés en ont été livrées au bureau des écoles.

—Le dernier moment n'est pas le moment convenable pour se faire inscrire. Opinion du comité démocrate conservateur.

—Les candidats commencent à bientôt à battre la campagne.

—Le nombre de cas de fièvre jaune augmente à l'asile des orphelins de l'avenue St-Charles.

—La société Howard a secouru, jusqu'à présent, 9,777 malades indigents.

—Le juge Whittaker sera parmi nous à temps pour ouvrir la cour criminelle spéciale, le premier lundi du mois prochain.

—N'oubliez pas que les orphelins de l'asile de Mont Carmel sont dans le dénuement.

—M. J. J. Healey, gardien du cimetière St-Patrick, est obligé de fermer les portes et de rester dans l'intérieur de sa maison, dès la tombée de la nuit, afin d'éviter l'odeur infecte qui s'exale du cimetière de la corporation, établi sur le côteau de la Métairie.

—Une lampe remplie d'huile de charbon a fait explosion au No 121 de la rue St-Louis ; nous n'avons, heureusement, ni brûlures ni dégâts à annoncer.

—Le Dr Taylor, secrétaire du bureau de santé, a reçu, du Dr Carter, une dépêche d'après laquelle la fièvre jaune s'est déclarée à Tangipahoa. Douze personnes en sont mortes jeudi.

—Le conseil de ville n'a pas siégé hier matin, faute du nombre de membres voulu; il se réunira aujourd'hui, à midi.

—L'annotateur des décès a été informé que dans la nuit de jeudi à vendredi, les corps de deux enfants, victimes du fléau, avaient été exposés sur une table et recouverts d'un drap ; la femme chargée de les garder s'endormit, le drap prit feu et les deux petits cadavres furent consumés.

—Les ruisseaux de la rue du Quartier, grâce à la machine Hollingsworth, qui leur fournit de l'eau du fleuve, sont devenus de petits torrents.

—M. Forestor Dolhonde a touché, hier matin, dix mille piastres que lui envoie la Howard pour la société dont il est président.

—Les autorités ont fait répandre une grande quantité de chaux dans les ruisseaux des rues Villeré, Marais, Ste Anne et Roman.

—La bâtisse de l'école publique de la rue Ste Anne, entre Marais et Villeré, a été mise à neuf.

—Trente décès causés par la fièvre jaune et cinquante-neuf nouveaux cas ont été déclarés au bureau de santé, hier, de midi à cinq heures.

—La population bruxelloise célèbre, aujourd'hui, le Rosbannah ou premier de l'an. La fête durera deux jours.

—Une communication déposée hier soir sur notre table de travail, nous prie de porter à la connaissance du chef de notre police un fait qui mérite d'être l'objet de son attention. Il y a, dit cette communication dont l'auteur semble être parfaitement renseigné, une maison située rue Dauphine, entre Douane et Bienville, dont la mansarde est habitée par des filles qui, chaque soir, se livrent à une conduite fort répréhensible. Après s'être tenues une partie de la soirée sur le trottoir, elles ont avec intérêt la circulation, et elles montent dans leur perchoir, et de la fenêtre, tient conversation avec des voisins de leur espèce et échangent des propos qui ne sont nullement de nature à édifier les honnêtes passants. La présence d'un agent de police dans cet endroit est fréquemment constatée. Ne serait-il pas possible, M. le chef de police, de faire justice à cette protestation ?

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations :

Peter McGivney à Patrick McGivney, 1 lot de terre avec les améliorations qui y trouvent, dans la 5ème district, borné par les rues Barthélemy, Alix et Vert, faisant face à la rue Verret....$400

François Passaman à William W. Chapman, une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'île comprise entre les rues Morgenois, Gasquet, Palmyre et Rochablave, faisant face à la rue Gasquet.....$1,500

Vente du shérif (veuve et héritiers de D. B. Macarty et H. C. Macarty et als.) à Jean A Leborne, 1/2 lot de terre, dans l'île1 compris entre les rues Claiborne, Marigny, Derbigny et Champs-Elysées.....$700

—Petit dialogue recueilli par l'*Express* de Mulhouse.

La femme à son époux :—Je ne sais réellement pas duquel de nous deux notre fille a pris la mauvaise langue qu'elle a. Pour sûre n'est pas de moi.

Le mari.—Quant à cela, tu as raison, puisque tu as encore la tienne!

Tableau quotidien de la fièvre jaune en 1878.

	Nouveaux cas	Total	Décès	Total
21 Juillet	—	—	1	8
22 Juillet	—	—	2	10
23 Juillet	2	2